



## Maraîchage

**N°26**  
**18/11/2020**

**Édition Nord Nouvelle-Aquitaine**

**Départements 16/17/79/86/87**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateur filière

Jean-Michel LHOTE  
ACPEL  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

### Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRES CDA16  
[sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr](mailto:sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr)

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CDA17  
[benoit.voeltzel@charentemarine.chambagri.fr](mailto:benoit.voeltzel@charentemarine.chambagri.fr)

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CDA86  
[Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr](mailto:Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr)

Thierry MASSIAS - CDA17  
[thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Maraîchage / Edition Nord NA  
N°X du JJ/MM/2018 »**



## Ce qu'il faut retenir

### Alliacées

- **Teigne du poireau** : on n'enregistre pas de capture dans les pièges. Cependant, des dégâts liés à une activité plus ancienne du papillon (ponte, puis galeries réalisées par les chenilles) sont actuellement observables, notamment en Charente-Maritime.
- **Mouche mineuse** : l'activité de *Napomyza gymnostoma* a débuté fin septembre / début octobre. Cette mouche semble avoir été active durant 5 à 6 semaines (avec un risque de ponte). Dernièrement, son activité semble plus faible. Actuellement, des larves sont visibles à la récolte sur certains sites (correspondant bien aux pontes de début octobre).
- **Thrips (*Thrips tabaci*)** : on note peu de signalements de pression significative de cet insecte. Désormais, à cette saison, le risque est faible.
- **Rouille (*Puccinia porri*, *Puccinia allii*)** : les conditions d'humidité (dont l'humectation matinale) sont favorables à ce champignon. Cependant, on note peu de symptômes significatifs actuellement (hormis pour quelques variétés anciennes).

### Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : peu de sites sont suivis actuellement. Mais, ceux qui ont maintenu une surveillance enregistrent des captures (dont un, au-dessus du seuil indicatif de risque pour la carotte). La douceur climatique du moment explique le maintien d'une activité de vol (le maintien des filets reste d'actualité).

### Dernière liste Biocontrôle [ICI](#)

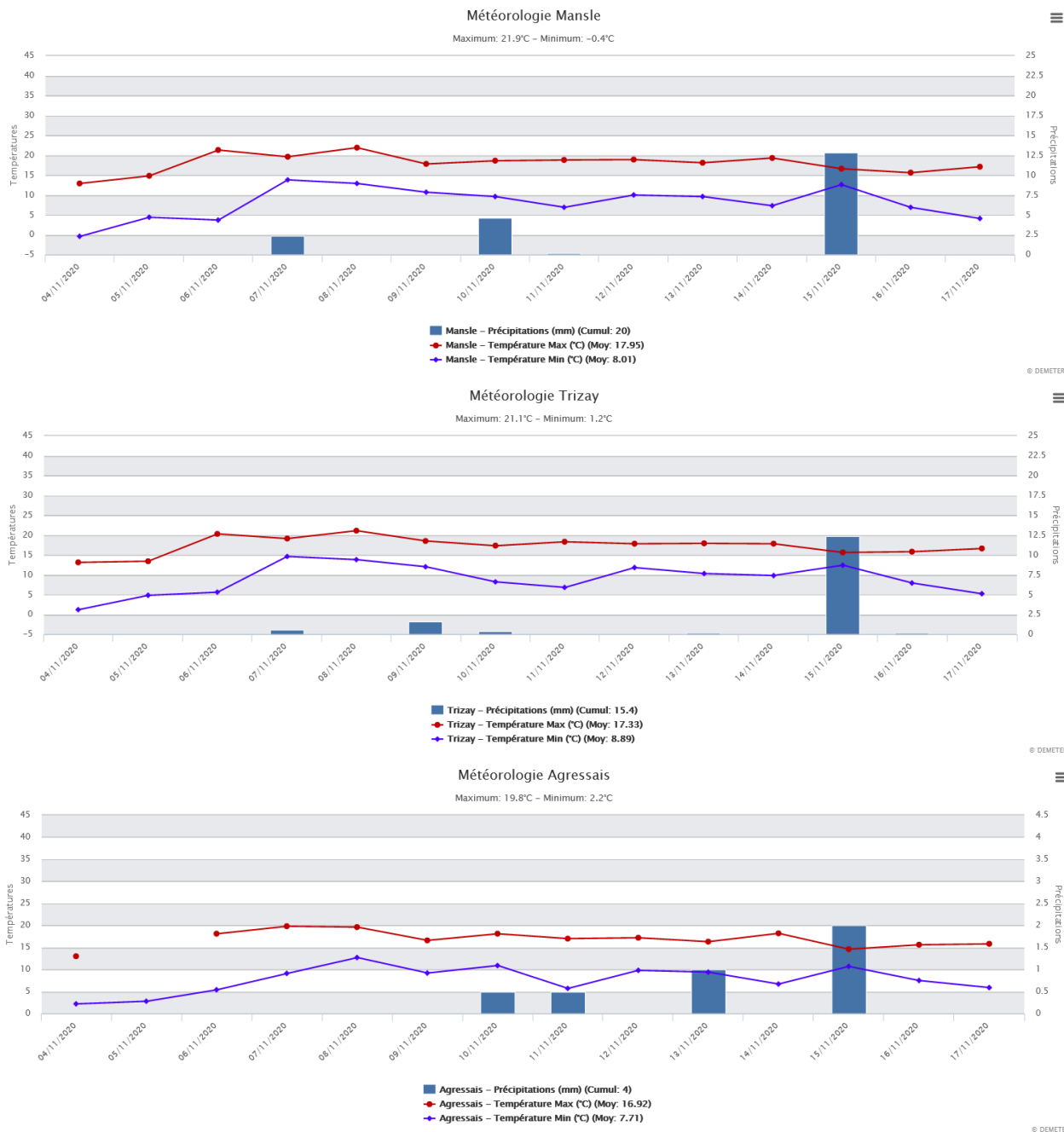
### Note de vigilance virus ToLCNDV

Le virus **ToLCNDV**, organisme de quarantaine de lutte obligatoire, vient d'être signalé récemment en France dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône sur des cultures de courgettes. Il est responsable de dommages importants sur courgettes, concombres et melons. Le signalement de ce virus réglementé implique la **mise en place d'un plan de surveillance national** pour la prochaine campagne culturale.

**Tout symptôme douteux doit être signalé aux autorités sanitaires (DRAAF- SRAL Nouvelle-Aquitaine) et faire l'objet d'une analyse.**

# Situation générale en maraîchage diversifié

## Relevés météorologiques pour 3 secteurs du nord Nouvelle-Aquitaine :



La dernière période est à nouveau marquée par des températures douces pour la saison (avec des maximales assez élevées). Les précipitations ont été généralement faibles.

## Alliacées

- **Teigne (*Acrolepiosis assectella*)**

Désormais, l'activité de ce papillon sera faible. Durant la campagne, pour les sites qui ont réalisé un suivi de la teigne (piégeage) les captures ont été plutôt faibles. Cependant, des producteurs qui n'ont pas réalisé ce suivi signalent actuellement des dégâts sur feuillage (lacérations) et des pertes de production.

**Évaluation du risque :** risque actuellement faible. Les dégâts observés actuellement sont liés à une activité plus ancienne et l'absence d'une protection adéquate pendant la période à risque (par exemple, de type filet en AB).

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi (surtout en automne). La mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulette (éventuellement sur poireau) permet de suivre l'activité de nutrition de cette mouche. En cette période importante pour le suivi de l'activité de cette mouche, « le peu de retours de suivis » affaiblit l'analyse du risque.

Piqures de nutrition sur ciboulette : Nombre de pieds touchés (%)										
Site	37	38	39	40	41	42	43	44	45	47
1	10	0		*	60	100	80	100	90	20
3	0	10	0	0		30	100		80	10
4			10	40		30				
7	0					0				
8		0	0		x					
9		0	0		x					
12	10	0	0	100		100	100		60	0
13	10						0			

\* = signalement de présence sur la culture de poireau (moyenne)  
x = arrêt des suivis par la CDA87

Après plusieurs semaines d'activité continue, il semble que cette mouche ralentisse son activité. On note actuellement des remontées de terrain qui signalent la présence de larves dans les fûts à la récolte (ces larves correspondent aux pontes du début de l'activité des semaines 40 à 42). A ce jour, ces dégâts semblent encore limités, mais il ne serait pas surprenant « que sans protection en septembre/octobre » par des filets notamment, ces dégâts soient de plus en plus visibles (avec la formation des pupes, voir photos ci-dessous).

**Évaluation du risque :** jusqu'à peu, la mouche a été très active (et ce depuis fin septembre). Les premiers dégâts observables sont encore limités. Cependant en raison, du profil de vol, et des délais entre l'activité et la matérialisation des symptômes, on peut s'attendre à observer des dégâts en progression durant les prochaines semaines (sur des cultures non protégées en septembre / octobre).

### Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection au bon moment sur la culture plantée (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (suivis des piqûres de nutrition).



**Larves et pupes dans le fût de poireau** (Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17 et ACPEL)

Pour rappel, les problématiques liées à la teigne du poireau (chenille d'un papillon) et de la mouche mineuse (asticot d'une mouche) sont différentes en termes de risque et de gestion de ce risque. Vous pouvez retrouver dans les bulletins 19 à 23, une illustration comparative de ces deux ravageurs (document établi par S. SICAIRE - CDA16).

- **Thrips (*Thrips tabaci*)**

Des piqûres de succion sont notées en culture (suivis techniques), mais à un niveau relativement modéré (moins de 10 % de la surface foliaire).

**Évaluation du risque :** l'insecte a été présent, mais la pression exercée semble faible à modérée. Désormais, à cette saison, ce ravageur ne devrait pas être préoccupant.

- **Rouille (*Puccinia porri*, *Puccinia allii*)**

Les conditions d'humidité et de douceur sont favorables à ce champignon. Cependant, on note relativement peu de symptômes excepté sur quelques variétés anciennes.

**Évaluation du risque :** le risque est présent, mais peu exprimé jusqu'à présent.

# Carotte et céleri-rave

## • Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeage à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque (vol → ponte potentielle). Peu de sites ont été relevés durant la dernière période, d'où l'absence de mise à jour du tableau ci-dessous.

Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux																									
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43			
<b>Carotte</b>	1	1	3	3	5	1	1	5	1	0	2	1	0	1	0	1	*	1				*				
	2	0	4	0	0	2		0	0	0	0	0	0	1	0	3	1	0		3	2	1				
	3				0	0	1	0	0		0	0														
	4							0	0	0	0	0	0					0	0	0	0		0	0		
	5							0	0	0	2	3	0	0		1	0	2	0	1	0	1		2	2	
	6							0																		
	7								0		0	0	0													
	8									0	1	0		2	0	1	2									
	9																									
	10																0	0	0	0	x	0		x		
	11																0	0	0	0	x	0		x		
	13																		0							
	14																				1	0	2	0	1	4
	<b>Céleri</b>	1		0	5	2	0	0	1	1	0	1		2	0	1	0	0	2	0	0	1	0	1	0	*
2			0	2	3	0	0	0	0	0		3	1	1	0	1	0	0	1	1	2	0	3	1	*	
3				2	2	0	0	1	0	1	0	2	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	*	
4					1	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2	1	*	

\* : parcelle récoltée

x : arrêt des suivis CDA87

Il semble que la mouche de la carotte poursuive une activité significative sur le site 14 (situé dans le sud de la Charente). A un moindre niveau, elle semble également être présente dans le nord des Deux-Sèvres (site 5).

Habituellement à cette date, on note une fin d'activité de cette mouche. **Mais cette année, il semble que les conditions douces aient favorisé un maintien d'activité.**

**Évaluation du risque :** les conditions particulièrement douces de cet automne conduisent à une certaine vigilance. Le maintien en place des filets de protection semble judicieux.

### Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après : rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien [ICI](#).

# VIGILANCE SANITAIRE POUR LE VIRUS ToLCNDV

Voir le point complet sur la page suivante :

## Vigilance VIRUS ToLCNDV



Le virus **ToLCNDV**, organisme de quarantaine de lutte obligatoire, vient d'être signalé récemment en France dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône sur des cultures de courgettes. Il est responsable de dommages importants sur courgettes, concombres et melons. Le signalement de ce virus réglementé implique la **mise en place d'un plan de surveillance national** pour la prochaine campagne culturale.

**Tout symptôme douteux doit être signalé aux autorités sanitaires (DRAAF- SRAL Nouvelle Aquitaine et faire l'objet d'une analyse.**

### Informations

Décrit pour la première fois en Inde sur des plants de tomates, le virus ToLCNDV – **Tomato Leaf Curl New Dehli Virus**, est déjà présent sur le territoire européen en Espagne, Portugal, Italie et Grèce où il pose de sérieux problèmes sur courgettes, concombres et melons.

Les symptômes associés à cette virose se manifestent surtout sur les jeunes feuilles qui s'enroulent, se recroquevillent et restent de petite taille. Les feuilles présentent des mosaïques plus ou moins marquées avec des jaunissements internervaires ; et les fruits peuvent aussi être affectés en étant bosselés ou craquelés. La croissance des plantes peut être fortement ralentie, voire complètement bloquée.

Le virus ne se transmet pas par contact. Il peut être transmis par matériel végétal mais **son principal vecteur reste l'aleurode *Bemisia tabaci***, considéré comme très efficace, du fait de son mode persistant, circulant. L'insecte acquière rapidement le virus lorsqu'il ponctionne la sève des plants infectés et le conserve ensuite à vie. Il peut ainsi le propager très rapidement sur des plants sains. Enfin d'après de récentes études scientifiques, le virus pourrait bien aussi être transmis par semence.

Le virus est susceptible d'infecter un très grand nombre d'espèces végétales telles que la pomme de terre, la tomate, la courgette, l'aubergine, le melon, le concombre, le poivron et les courges.

### Gestion du risque

Comme pour tous les virus des plantes, il n'existe pas de moyen de lutte connu pour guérir une plante infectée. Pour éviter sa propagation, la prévention est donc essentiellement basée sur la prophylaxie avec : (1) **l'utilisation de matériel végétal sain** et (2) **l'élimination des plantes malades** ainsi que (3) **le contrôle des populations de l'insecte vecteur**. Vous pouvez vous rapprocher auprès de votre conseiller pour plus d'informations.

### Confusion possible

A ne pas confondre avec le nouveau virus émergent ToBRFV ; et le virus TYLCV, transmis aussi par l'aleurode *B. tabaci*.



Source : BSV DRAAF- SRAL PACA

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Édition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :**

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*